

Image not found or type unknown



Création d'une boutique en ligne pour revenu complémentaires

Par **julie69300**, le **10/02/2012 à 14:14**

Bonjour,

je suis en cdi depuis 6ans et demis a temps complet, j'aimerais creer une boutique en ligne de bijoux tout en y declarant biensur pour avoir un complement de salaire.

Puis je cumuler mon travail actuel en plus de cette création?

merci.

Par **pat76**, le **11/02/2012 à 16:58**

Bonjour

Bonjour

Rien ne vous empêche de créer une boutique en ligne puisque pour cela vous serez considérée en profession libérale.

Il serait quand même opportun d'en aviser votre employeur.